

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Date: 24.05.2022
 Lieu: Salle de conférence, STEP, 3286 Montilier
 Début: 20h00 Fin: 20h27

Délégués présents: Selon la liste de présence: 6 délégués
 Total des voix: 33 voix
 Majorité simple: 17 voix

Comité: Erhart Ralph, Mont-Vully
 Kopp Peter, Meyriez
 Mauron Thierry, Courgevau
 Sahli Thomas, Münchenwiler
 Weisskopf Patrick, Montilier

Employés: Brandenberger Felix, Neuenegg
 Huser Heinz, Cordast
 Kaltenrieder Markus, Chiètres

Caissier: Kummer Christof, Fiduciaire Le Lac

Invités: Colopi Carlo, Morat

Excusés: Baeriswyl Gerda, Morat
 Laubscher Rolf, Greng
 Lurf Claude, délégué, Meyriez
 Schneider Schüttel Ursula, comité, Morat
 Wieland Christoph, Préfet du district du Lac

Présidence: Hug Markus, président, Montilier

Procès-verbal: Sommer Silvia, secrétaire, Morat

Presse: Haenni Urs, Der Murtenbieter / Freiburger Nachrichten

Markus Hug, président, souhaite la bienvenue aux participants de cette assemblée des délégués.

Aucune objection n'étant formulée à la convocation et à l'ordre du jour, le président ouvre l'assemblée des délégués officiellement. Carlo Colopi, Morat, est proposé comme scrutateur de l'assemblée. Les délégués sont d'accord avec cette désignation.

TRACTANDA**1) Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 17 novembre 2021 – Approbation**

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

2) Rapport annuel 2021 du président et du chef d'exploitation – Approbation

Les délégués ont reçu par écrit le rapport annuel 2021.

Le rapport annuel ne donne lieu à aucune question ni remarque.

Vote sur le rapport annuel 2021

Les délégués acceptent à l'unanimité le rapport annuel 2021.

3) Boucllement des comptes 2021

Les délégués ont reçu en version papier les documents sur les comptes annuels 2021 (intégrés dans le rapport annuel) ainsi que le commentaire.
 Christof Kummer présente les comptes annuels.

3.1 Comptes de fonctionnement

Les comptes bouclent sur un résultat meilleur de CHF 115'489.46 par rapport au budget.

Parmi les comptes de fonctionnement, les comptes suivants font l'objet de commentaires écrits ou d'explications orales:

• Commentaire général:

Le décompte de fonctionnement 2021 sera établi selon le modèle comptable MCH1.

• Compte 43900 Divers revenus:

Remboursement taxe CO₂, livraison d'énergie aux CFF, STEP Seeland Sud: participation aux frais.

- **Compte 45205 Remboursement aux communes (Total CHF 115'489.46):**
Une liste a été établie avec la répartition des coûts par commune membre, sur la base de la clé de répartition 2021-2022-2023.
- **Compte 45208 Vente d'énergie produite / Compte 70000 Résultat exceptionnel:**
CHF 20'000.-- de trop ont été introduit dans le compte de régularisation des actifs pour l'année passée. D'où la différence avec le montant 2021.
Il est signalé que l'année mentionnée dans le commentaire est incorrecte. La différence indiquée ne se rapporte pas à l'année 2022, mais à 2021.
- **Compte 31807 Comptabilité / révision:**
En raison des dépenses supplémentaires dues au passage au modèle comptable MCH2, le montant final est supérieur de CHF 4'734.00 au budget.
- **Compte 32101 Intérêts débiteurs et frais bancaires:**
Intérêts négatifs sur le montant d'achat de la STEP Chiètres.
- **Compte 30108 Rémunérations pour l'exploitation:**
Engagement d'un nouveau collaborateur seulement au 2ème semestre 2021. Le budget prévoyait cet engagement en début d'année.
- **Compte 30901 Frais de formation:**
Différents cours et formations ont été annulés suite à la situation COVID-19.
- **Compte 31209 Achats d'électricité:**
Suite aux inondations de juillet / août 2021, consommation supplémentaire au niveau des stations de pompage et du poste de relevage en entrée de STEP.
Importante hausse des coûts de l'énergie pour les stations de pompage.
- **Compte 31211 Achats d'eaux:**
L'alimentation en industrielle de la STEP a dû être arrêtée durant une semaine en lien avec la construction du nouveau bâtiment d'alimentation en énergie du Löwenberg. Au niveau du budget, un arrêt de deux à trois semaines avait été prévu, d'où la différence avec le montant budgétisé.
- **Compte 31462 Traitement et élimination des boues:**
Il n'y a pas eu d'eaux de compost à traiter à la STEP durant l'ensemble de l'année, ce qui a conduit à une réduction des quantités de boues produites. Une correction sera introduite pour le budget 2023.
- **Compte 31500 Entretien et réparations des machines et installations:**
Nombreuses réparations non prévues réalisées en 2021.

Le solde du bilan 2021 est élevé. Ceci est dû à la somme de rachat versée par la STEP Région de Chiètres jusqu'à présent, qui s'élève à CHF 3'949'824.00 (compte 20008 Somme de rachat STEP Chiètres). Le contrat de fusion prévoit que l'Association de la STEP Région de Chiètres verse la somme de rachat de CHF 5.9 millions à l'Association de la STEP Région de Morat.

Il n'y a plus de questions en attente de réponse.

3.2 Comptes d'investissement

Le commentaire écrit explique les comptes suivants:

- **Commentaire général:**
Le décompte pour les investissements 2021 sera établi selon le modèle comptable MCH1.
- **Compte 31429 Assainissement des canalisations (variante 2) - 2021:**
Crédit cadre 2021: CHF 526'000.00
Les travaux sont en cours et seront terminés en 2022 / 2023.
Par conséquent, les comptes d'investissement 2021 ne pourront pas être approuvés de manière définitive lors de l'assemblée des délégués de ce jour.

Il n'y a pas de questions sur les comptes d'investissements 2021.

3.3 Rapport de révision et rapport de la commission financière

Le rapport de révision (daté du 11.03.2022; intégré au rapport annuel) et le rapport de la commission financière (daté du 16.03.2022) ont été envoyés aux délégués avec l'invitation.

Rapport de révision

Les comptes ont été révisés par l'entreprise ROD Treuhand SA à Urtenen-Schönbühl. Dans son rapport l'entreprise ROD Treuhand SA explique que les comptes sont tenus correctement et de manière conforme et il propose d'approuver les comptes.

Rapport de la commission financière (CoFin)

La CoFin a examiné en détail les documents remis pour les comptes annuels. Ceux-ci étaient complets et détaillés. La CoFin recommande par conséquent à l'assemblée des délégués d'approuver les comptes 2021.

Seul le point suivant a fait l'objet de remarques: Bilan - Liquidités, Avoirs bancaires Valiant, compte 10205. Au vu des CHF 8'000.00 d'intérêts négatifs générés, il convient de se demander si la décision du comité du 10.04.2019 est suffisante pour priver les communes de l'Association d'un montant de près de CHF 4.6 millions.

La CoFin demande au comité et à l'assemblée des délégués de régler cette question de façon claire et d'examiner la possibilité d'un remboursement aux communes.

En ce qui concerne le rapport de la commission financière, Markus Hug, explique qu'un sondage est en cours auprès des communes de l'Association pour déterminer si la somme de rachat de la STEP Région de Chiètres devrait déjà être reversée aux communes selon leurs parts respectives ou s'il convient d'attendre l'obtention du permis de construire pour la STEP Seeland Sud.

Il fait observer que la somme de rachat devra être remboursée à la STEP Région de Chiètres si le permis de construire n'est pas obtenu. Or, ceci sera compliqué si l'argent a déjà été distribué aux communes.

S'agissant des comptes 2021, Markus Hug, indique que les nombreuses réparations ont conduit à un dépassement du budget pour le compte 31500 / Entretien et réparations des machines et installations. Tout ce qui se casse doit être réparé. Il est difficile d'estimer correctement les coûts et ces derniers ne peuvent être prévus avec certitude. Les nombreuses réparations sont très coûteuses et doivent toujours être réalisées rapidement afin de garantir le fonctionnement de la STEP. De plus, les installations à réparer sont souvent anciennes et il est donc difficile - voire parfois impossible - de se procurer des pièces de rechange. Si la STEP continue de fonctionner sans problème, c'est uniquement grâce à l'immense engagement et à la flexibilité de l'équipe d'exploitation.

Les travaux relatifs aux investissements 2021 (assainissement de la station de pompage Dorfmat et du bassin d'eaux pluviales de Montilier) sont presque terminés. Leur mise en œuvre s'est déroulée comme prévu. Les investissements pourront être comptabilisés lors du bouclage 2022. Ces deux installations seront également utilisées par la STEP Seeland Sud dans le futur.

3.4 Approbations des bouclages des comptes de fonctionnement et d'investissement

Markus Hug passe aux votes.

Vote: Comptes de fonctionnement 2021

Le bouclage des comptes de fonctionnement est approuvé à l'unanimité des délégués.

Vote: Comptes d'investissement 2021

Étant donné que les travaux sont encore en cours, les comptes d'investissement 2021 seront approuvés en même temps que le bouclage 2022. Les délégués sont tous d'accord avec cette manière de faire et approuvent les comptes d'investissement 2021 présentés à ce jour.

Les délégués prennent connaissance du rapport de la CoFin. Michael Schick, qui représente la CoFin à l'assemblée du jour, n'a pas d'autres commentaires à ajouter concernant les comptes 2021.

Les délégués prennent également connaissance du rapport de révision. Les comptes 2021 sont ainsi approuvés et décharge est donnée au comité ainsi qu'au responsable de la comptabilité.

4) Élections

La liste des candidats a été transmise aux communes membres de l'Association avec l'invitation.

Markus Hug procède aux différentes élections.

4.1. Comité

La commune de Greng propose son syndic, Markus Hediger, comme nouveau membre du comité de l'Association.

La commune de Morat propose le conseiller communal Carlo Colopi comme nouveau membre du comité de l'Association. Celui-ci est présent à l'assemblée du jour.

Élections: Membres du comité pour les communes de Greng et de Morat

Les délégués élisent à l'unanimité Markus Hediger (Greng) et Carlo Colopi (Morat) au sein du comité de la STEP.

4.2. Commission financière

La commune de Morat propose la conseillère générale Gerda Baeriswyl comme troisième membre de la commission financière.

Gerda Baeriswyl représentait auparavant l'ancienne commune de Galmiz au sein du comité. Elle connaît donc déjà bien l'Association de la STEP Région de Morat. Elle fait à présent partie du conseil général de la commune de Morat.

Élection: Membre de la commission financière

Gerda Baeriswyl est élue à l'unanimité.

Avec l'élection de ce troisième membre, la commission financière est au complet.

5) Orientations

5.1. Investissements 2022 - Assainissement de la conduite d'évacuation vers le lac

Les travaux sont en cours et le montage du nouveau dispositif d'écoulement dans le lac est terminé.

L'ancien dispositif d'écoulement a été démonté et remplacé par un nouveau (spécialement conçu à cet effet). Les travaux sous l'eau ont duré trois semaines au total.

Les autres travaux relatifs aux investissements 2022 ont lieu à terre. Au vu de leur état actuel, ils devraient pouvoir être achevés d'ici la fin de l'année. Toutefois, compte tenu de la situation actuelle, on ne peut exclure d'éventuels retards de livraison.

Les travaux relatifs à la conduite du lac incluent encore le remplacement de la vanne. Cette opération nécessitera l'obtention d'un petit permis de construire.

5.2. Installation d'un hôtel à abeilles

Un hôtel à abeilles de style artistique a récemment été installé près de la station de pompage Dorfmat. L'objectif est de rendre la zone entourant la station plus proche de la nature. Les personnes présentes sont invitées à venir découvrir cette installation à l'occasion.

6) Divers

6.1 Remerciements aux membres sortants du comité

Les personnes présentes prennent congé d'Ursula Schneider Schüttel (Morat) et de Rolf Laubscher (Greng), qui quittent le comité.

Tous deux se sont excusés pour l'assemblée du jour.

Markus Hug profite néanmoins de l'occasion pour les remercier de leur agréable collaboration et de leur engagement au sein du comité.

Un cadeau d'adieu leur sera offert ultérieurement.

La parole n'est plus demandée et Markus Hug clôt l'assemblée des délégués à 20h27. Il invite toutes les personnes présentes à l'apéritif de l'Association.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR
L'EPURATION DES EAUX USEES
DE LA REGION DE MORAT

Le Président
Markus Hug

La Secrétaire
Silvia Sommer